

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2007-07-16

Date de Convocation :
21 juin 2007

Nombre de délégués : 30
Présents : 24
Absents : 6
Votants : 25

**Objet : Plan de
financement « Les
Forts »**

L'an **deux mil sept**, le 10 juillet à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier

Etaient présents :

C. de Vimal ; N. L'évens ; G. Bolac ; P. Philippot ; P. Leromain ; D. Mélou ; E. Lefèbre ; D. Costa ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; B. Loquet ; M. Chassard ; B. Perrot ; B. Letellier ; J-C. Goyer ; J-L. Hudebine ; E. Gambuto ; D. Chéron ; C. Matelet ; Y. Relier ; J-F Cler ; T. François ; G. Lesueur ; C. Deseyne

Etaient absents excusés : D. Pautrat ; J. Técher ; G. Fournier ; M. Maisons ; C. Boucher ; G-R. Legeay ; G. Maufray

Etaient absents non supplés : D. Pautrat ; J. Técher ; J-C Lavigne ; D. Baubion

Pouvoirs : D. Pautrat à M. Chassard

Vu la délibération n°2007-04-12 du 12 avril 2007 relative au plan de financement de l'opération actipôle12 sur le site « Les Forts »

Considérant la diminution de la subvention octroyée par l'Etat au titre de la Dotation départementale de développement rural

Considérant le règlement de subvention du Conseil général au titre des zones d'équilibre annoncé par courrier du 3 juillet 2007

Le Président propose de modifier le plan de financement prévu, comme suit :

Dépenses	Assiette CDDR + CRP + Zones d'équilibre	Assiette DDR Etat	Assiette Suivi environnemental Conseil Régional
Poste	Montant €h.t.	Montant €h.t.	Montant €h.t.
Coordination SPS	36 750	36 750	-
Frais de géomètre	15 000	15 000	-
Travaux de viabilisation	1 171 866	1 171 866	-
Réseaux électriques	145 436	145 436	-
Signalétique de commercialisation	11 005	11 005	-
Procédure ZAC	15 392	-	-
Maîtrise d'œuvre	56 509	56 509	-
Coordination des permis de construire	34 388	34 388	-
Suivi de la Qualité environnementale	65 690	65 690	65 690
TOTAL éligible	1 552 036	1 536 644	65 690
<i>Frais financiers 6 ans</i>	<i>196 000</i>	<i>196 000</i>	-
<i>Dépenses imprévues</i>	<i>528 000</i>	<i>528 000</i>	-
TOTAL non éligible	724 000	724 000	-
TOTAL général	2 276 036	2 260 644	65 690

En italique coûts estimés hors devis

Recettes sur total éligible

Origine	Montant €h.t.	Taux	Répartition sur dépenses éligibles	Répartition sur total des dépenses
CG 28 CDDR	417 746	26,9%	44,6%	42 %
CG 28 Zone d'équilibre	274 500	17,7%		
CR Centre CRP	88 300	5,7%	9,1%	
CR Centre Qualité environnementale	52 552	3,4%		
Etat DDR	122 000	7,9%	7,9%	58 %
CCLVD Autofinancement sur vente	660 943	38,5 %	35,5%	
Sous TOTAL	1 616 041	100,0%	100,0%	
Autres recettes sur dépenses non éligibles				
CCLVD Autofinancement sur vente	659 995			
Total des recettes	2 276 036			

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil communautaire

Autorise le Président à effectuer les demandes de financement correspondantes

Le Président,

Certifié exécutoire
Reçu en Sous Préfecture le :
Publié ou Notifié le :